

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE PAIX ET  
DE SÉCURITÉ SUR SES ACTIVITÉS ET L'ÉTAT DE LA  
PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE  
Doc. Assembly/AU/6(XXX)**

**La Conférence,**

1. **EXHORTE** les parties malgaches à privilégier le consensus en vue de créer les conditions d'un climat politique apaisé pour la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles, dans le strict respect des dispositions de la Constitution malgache. À cet égard, la Conférence **FÉLICITE** le Président de la Commission pour ses efforts visant à accompagner les parties malgaches dans la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et **ENCOURAGE** son Haut Représentant à poursuivre et à intensifier son interaction avec l'ensemble des parties prenantes à Madagascar;
2. **PREND NOTE** du lancement par la Commission, en étroite collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à Khartoum, du 8 au 10 octobre 2017, du processus consultatif en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale pour la paix et la sécurité dans la Corne de l'Afrique, conformément à la décision Assembly/AU/Dec. 472(XX), adoptée en janvier 2013, dans laquelle la Conférence a réitéré son soutien à une approche régionale et globale, afin de relever les défis à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans la Corne de l'Afrique, en appui à l'IGAD;
3. **SE FÉLICITE** de la signature, le 21 décembre 2017, par les parties prenantes sud-soudanaises d'un Accord pour la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire, et **FÉLICITE** l'IGAD pour son rôle dirigeant dans le Forum de Revitalisation de haut Niveau, qui représente une unique opportunité en vue de la mise en œuvre de l'Accord pour la résolution du conflit au Soudan du Sud, dans le cadre du communiqué de la 720e réunion du CPS tenue, au niveau ministériel, à New York, le 20 septembre 2017. La Conférence **FÉLICITE** l'IGAD et le Président de la Commission pour leurs efforts qui ont permis de parvenir à ces résultats sur la voie de la recherche d'une solution durable au conflit qui continue de dévaster le Soudan du Sud. La Conférence **EXPRIME SA PROFONDE PRÉOCCUPATION** face aux violations répétées de l'Accord par les parties, entraînant ainsi une nouvelle détérioration de la situation humanitaire déjà catastrophique née du conflit en cours, et **EXHORTE** toutes les factions belligérantes à mettre fin immédiatement à toutes les actions militaires et à respecter scrupuleusement leurs engagements, tels que contenus dans l'Accord du 21 décembre 2017. La Conférence **FÉLICITE** le Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud, S.E. Alpha Oumar Konare, ancien Président du Mali et le Président de la Commission conjointe de suivi et d'évaluation [JMEC], S.E. Festus Mogae, ancien Président du Botswana, pour leurs efforts collectifs en vue de la mise en œuvre de l'ARCSS. La Conférence **SE FÉLICITE** des efforts déployés par les Présidents Yoweri K. Museveni d'Ouganda et Abdel Fattah el-

Sisi d'Égypte qui ont conduit à la Déclaration du Caire et l'Accord d'Entebbe visant à réunifier le Mouvement de libération du peuple du Soudan (SPLM). Par ailleurs, la Conférence **FÉLICITE** le Gouvernement d'unité nationale de transition (ToGNU) pour son acceptation formelle du Protocole d'accord créant la Cour hybride du Soudan du Sud. La Conférence **SE FÉLICITE** du renforcement de la coordination des efforts entre l'IGAD, l'UA et les Nations unies;

4. **NOTE AVEC SATISFACTION** la diminution significative des hostilités entre le Gouvernement du Soudan et les forces rebelles au Darfour et **FÉLICITE** le Gouvernement du Soudan d'avoir prorogé le cessez-le-feu unilatéral, tel qu'annoncé le 8 octobre 2017 et **ENCOURAGE** les mouvements armés à faire preuve de la même ouverture en vue de maintenir la paix et la stabilité au Darfour. La Conférence **FÉLICITE** l'Opération hybride Nations unies-UA au Darfur (MINUAD) pour les progrès accomplis dans la première phase de l'exercice de reconfiguration et **EXHORTE** à assurer le parachèvement de la deuxième phase en juin 2018, conformément au calendrier défini par les communiqués du CPS ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies pertinents. À cet égard, la Conférence **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** de traduire dans le mandat révisé de la MINUAD la nouvelle configuration au Darfour, afin d'assurer que les priorités de la Mission sont harmonisées avec les réalités sur le terrain, y compris le soutien nécessaire à la reconstruction et à la stabilisation;
5. **SALUE** le rapprochement entre les Républiques du Soudan du Sud et du Soudan, conformément à l'Accord de coopération de 2012, comme une nouvelle étape vers l'objectif de réaliser deux États vivant en paix l'un avec l'autre. La Conférence **ENCOURAGE** le Soudan et le Soudan du Sud à renforcer leur coopération en vue de renforcer les relations de bon voisinage et lutter contre l'insécurité aux frontières. La Conférence **APPELLE** à un engagement plus fort de toutes les parties pour le règlement des questions relatives aux deux Régions du Nil bleu et du Kordofan méridional, ainsi qu'à Abyei.
6. **FÉLICITE** le Gouvernement fédéral de Somalie (FGS) et toutes les parties prenantes somaliennes pour les avancées constantes réalisées en vue de la consolidation de la paix, de la stabilité et réconciliation en Somalie, avec le soutien de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des partenaires. La Conférence **SE FELICITE, EN OUTRE**, des efforts déployés en faveur de la réconciliation en vue de renforcer les relations de travail entre le Gouvernement fédéral de Somalie (FGS) et ses États membres fédéraux (FMS), ce qui est de bon augure pour la consolidation de la paix et de la stabilité en Somalie. De ce fait, la Conférence **SALUE** les visites effectuées par S.E. Monsieur Mohamed Abdullahi Mohamed Farmaajo, Président de la Somalie, dans les régions du centre et du nord de Galmudug et de Puntland pour des consultations avec les parties prenantes dans ces domaines. La Conférence **RÉAFFIRME SON PLEIN SOUTIEN** au FGS, ainsi que sa détermination à ne ménager aucun effort en vue de réaliser durablement la paix, la sécurité et la



réconciliation en Somalie. La Conférence **SE FÉLICITE** des progrès accomplis, à ce jour, dans la lutte contre le groupe terroriste al-Shabaab, grâce aux efforts conjoints déployés par l'AMISOM et les Forces nationales de sécurité somaliennes (SNSF). À cet égard, la Conférence **ENCOURAGE** l'AMISOM à rester déterminée et résolue à s'acquitter de son mandat. Par ailleurs, la Conférence **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ URGENTE** de mettre à disposition de l'AMISOM un financement prévisible et durable et du matériel nécessaire, afin de renforcer sa capacité, y compris les multiplicateurs de force, afin de lui permettre de s'acquitter plus efficacement de son mandat, conformément aux conclusions de l'examen conjoint UA-Nations unies et dans l'esprit du Cadre conjoint UA-Nations unies pour un partenariat renforcé dans le domaine de la paix et de la sécurité, signé le 19 avril 2017. La Conférence **SE FÉLICITE** de la désignation par le Président de la Commission et le Secrétaire général des Nations unies de l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, ancien ministre d'État des Affaires étrangères de l'Algérie, et de M. Jean-Marie Guéhenno, ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, pour recommander à l'UA et aux Nations unies les meilleures options pour un financement prévisible et durable de l'AMISOM et des Forces nationales de sécurité somaliennes;

7. **SE FÉLICITE** des avancées enregistrées dans le cadre du processus électoral, en RDC notamment la publication le 5 novembre 2017, du calendrier électoral, fixant au 23 décembre 2018, la date de la tenue des élections provinciales, législatives et présidentielles, et **EXHORTE** les États membres de l'UA ayant les capacités logistiques requises à les mettre généreusement à la disposition de la RDC pour la réussite du processus électoral. La Conférence **ENCOURAGE** l'UA, avec la SADC, la CIRGL, et les Nations unies à continuer à conjuguer leurs efforts en vue d'un soutien cohérent et effectif à la RDC sur les plans financier, logistique et sécuritaire et **PRIE** la communauté internationale à apporter l'appui nécessaire, en vue de permettre la tenue des élections dans le respect du calendrier tel qu'annoncé le 5 novembre 2017. La Conférence **EXPRIME SON PLEIN APPUI** aux efforts du Président de la Commission en direction des autorités congolaises, et les **EXHORTE** à prendre les mesures visant à décriper la vie politique. La Conférence **APPELLE** toutes les parties congolaises à faire preuve de la plus grande retenue dans ce contexte et **CONDAMNE** toutes formes de violences et **DÉPLORE PROFONDÉMENT** les pertes en vies humaines enregistrées;
8. **RÉAFFIRME** le rôle dirigeant de l'UA dans les efforts de mise en œuvre de l'Initiative africaine en RCA et **EXHORTE** tous les groupes armés à mettre fin aux violences et à l'usage des armes sur toute l'étendue du territoire. La Conférence **APPELLE** les États voisins de la RCA, membres du Panel de facilitation, à collaborer pleinement et à œuvrer au succès de l'Initiative en prenant des mesures visant à contrôler et empêcher les mouvements des groupes armés sur leurs territoires. La Conférence **SOULIGNE L'IMPORTANCE** que revêtent les efforts complémentaires de la Mission intégrée des Nations

unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de la Mission africaine en Centrafrique (MISAC), en vue de la restauration de l'autorité de l'État et l'adhésion des groupes armés aux programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR). La Conférence **ENCOURAGE** le Gouvernement centrafricain à continuer ses efforts de redressement et de consolidation de la paix en dépit des nombreux défis auxquels le pays est confronté, ainsi que les partenaires à continuer à apporter leur appui à la reconstruction en RCA;

9. **RÉAFFIRME** l'attachement de l'UA à une résolution pacifique de la situation politique à travers un dialogue inclusif sur la base des Accords d'Arusha du 28 août 2000 et de la Constitution du Burundi et **LANCE UN APPEL** aux autorités burundaises à initier toutes les réformes constitutionnelles à travers un large consensus national de toutes les parties prenantes. La Conférence **ATTEND** les conclusions des efforts du Facilitateur de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'ancien Président Benjamin Mkapa de Tanzanie, sous la direction du Médiateur de la CAE, le Président Yoweri K. Museveni de l'Ouganda, et **EXPRIME** sa disposition à déployer le Haut Comité des chefs d'État et de gouvernement sur le Burundi. La Conférence, **APPELLE, UNE FOIS ENCORE**, le Gouvernement of Burundi à signer le Mémoire d'entente sur les activités relatif aux activités des Observateurs des Droits de l'Homme et des Experts militaires de l'Union africaine;
10. **APPELLE** les parties prenantes bissau-guinéennes à respecter leurs engagements et les **EXHORTE** à se conformer à/et à mettre en œuvre la Feuille de route de Bissau et l'Accord de Conakry de 2016, afin de trouver une solution à la crise et assurer le bon déroulement, le moment venu, des prochaines élections législatives de 2018. La Conférence **SOULIGNE** la responsabilité principale du Président de la République de promouvoir la création des conditions nécessaires à un dialogue inclusif et authentique pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays et **EXHORTE** toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau à s'abstenir d'actions qui pourraient enflammer davantage la crise. La Conférence **RÉITÈRE SON SOUTIEN** efforts de médiation déployés par la CEDEAO, y compris le rôle joué par l'ECOMIB dans le maintien et le renforcement de la stabilité en Guinée-Bissau. La Conférence, tout en reconnaissant le rôle crucial de la mission dans le règlement de la crise et la restauration de la paix et de la stabilité en Guinée Bissau, **APPELLE** au renouvellement du mandat de l'ECOMIB, ainsi qu'à des efforts conjoints pour mobiliser des ressources financières afin de soutenir la poursuite de son opération dans le pays;
11. **SE FELICITE** des progrès réalisés jusqu'à présent, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. De ce fait, la Conférence **SE FELICITE EGALEMENT**, en particulier des efforts déployés par le Gouvernement du Mali dans Le processus du dialogue politique avec les autres parties prenantes, ce qui a conduit à l'adoption d'une feuille de route des actions prioritaires à entreprendre en vue



d'accélérer le processus de la paix. La Conférence **DEMANDE INSTAMMENT** aux parties signataires de l'Accord de persévérer dans sa mise en œuvre et de mettre en œuvre ladite Feuille de route, notamment les points concernant la démobilisation, le désarmement, la réintégration et la sécurité afin de contribuer à la lutte contre le terrorisme;

12. **EXHORTE UNE FOIS ENCORE** les parties maliennes à redoubler d'efforts pour assurer une mise en œuvre diligente des dispositions prévues par l'Accord, et **SE FÉLICITE** de la signature d'un Accord de cessez-le-feu, le 23 août 2017 et des engagements de cessation définitive des hostilités signés le 20 septembre 2017, par les groupes armés signataires de l'Accord d'Alger. La Conférence **EXHORTE EN OUTRE** les parties maliennes à privilégier le consensus dans le cadre de l'organisation des prochaines élections prévues au cours de l'année 2018. La Conférence **FÉLICITE** la MINUSMA pour le travail accompli et lui **RENOUVELLE LE SOUTIEN** de l'UA dans ses efforts de stabilisation au Mali, et **RÉITÈRE SON APPUI** à la résolution 2374(2017), dans le cadre des efforts internationaux visant à accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord d'Alger. La Conférence **EXPRIME ENCORE UNE FOIS SA PROFONDE PRÉOCCUPATION** face à la dégradation continue de la situation sécuritaire au Mali et dans la région du Sahel à cause de la continuation du fléau du terrorisme et du crime transfrontalier organisé et **CONDAMNE** toutes les attaques terroristes contre les civils et les forces maliennes et internationales;
13. **SE FELICITE** de l'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5 Sahel et demande à la Commission et aux Etats membres d'apporter leur appui à cette Force dans sa mission de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans le Sahel. A cet égard, la Conférence **LANCE UN APPEL** à la Communauté internationale en vue de soutenir la tenue de la Conférence internationale de haut niveau sur le Sahel le 23 février 2018 à Bruxelles;
14. **RÉITÈRE** que le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de représenter la menace la plus dangereuse à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique et **CONDAMNE FERMEMENT** les attaques terroristes perpétrées en Afrique. La Conférence **RENOUVELLE** son rejet total et sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes. À cet égard, la Conférence **SE FÉLICITE** des efforts déployés sur le continent pour combattre et vaincre les groupes terroristes, y compris l'organisation à Addis-Abeba, le 10 décembre 2017, de la réunion conjointe des processus de Nouakchott et de Djibouti, deux plateformes de partage d'information et de renseignement dans les efforts de l'UA de lutte contre le terrorisme. La Conférence **PREND NOTE AVEC APPRÉCIATION** de tout soutien que le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Comité des Services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA) et le Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL) apportent aux États membres et CER/MR, en vue de renforcer les capacités dans leur lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation sur le continent. La Conférence **FÉLICITE** les pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad

(CBLT) pour leur lutte continue contre le groupe terroriste Boko Haram. La Conférence **DEMANDE** à la Commission, en étroite collaboration avec les partenaires, de continuer à déployer les efforts nécessaires pour mobiliser un soutien supplémentaire et adéquat à la FMM, sur la base du besoin exprimé par les pays de la région, afin de les aider à combler leurs lacunes. La Conférence **APPELLE EN OUTRE** à la réalisation des annonces de contribution faites par les partenaires en appui à la FMM. La Conférence **DEMANDE** à tous les États membres de l'UA et à la communauté internationale tout entière à apporter l'assistance nécessaire aux pays de la région confrontés à une situation humanitaire catastrophique. La Conférence **SE FÉLICITE** des progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 de lutte contre le terrorisme et le crime organisé dans le Sahel, ainsi que des contributions annoncées par différents partenaires, y compris l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2391 (2017). La Conférence **ENCOURAGE** l'ensemble de la communauté internationale à poursuivre les efforts en vue d'assurer à la Force conjointe du G5-Sahel un financement durable et prévisible et **ATTEND AVEC INTÉRÊT** les résultats de la Conférence sur le Sahel à Bruxelles, en février 2018, pour mobiliser des ressources supplémentaires en appui aux efforts des pays de la région. La Conférence **SALUE** l'Initiative de Coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (RCI-LRA) pour les avancées soutenues réalisées dans la lutte contre la LRA, et **SE FÉLICITE** du partenariat entre l'UA et les Nations unies dans ces efforts;

15. **SE FÉLICITE** des progrès continus de la Côte d'Ivoire sur la voie de la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays et **ENCOURAGE** les autorités ivoiriennes à poursuivre la réforme du secteur de sécurité et l'approfondissement de la réconciliation nationale;
16. **EXPRIME, UNE FOIS ENCORE**, sa profonde préoccupation face à l'impasse politique persistante et à la situation sécuritaire en Libye, qui continue de prolonger les souffrances du peuple libyen, saper les institutions juridiques du pays et de poser un défi à la sécurité et à la stabilité dans les pays voisins et dans la région toute entière. La Conférence **RÉAFFIRME** l'impératif d'engager les Libyens dans un processus de réconciliation nationale inclusive, afin de créer les conditions propices aux Libyens de déterminer eux-mêmes l'avenir de leur pays country et **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** pour l'Afrique de préserver l'unité et la solidarité africaines, ainsi que l'harmonie régionale dans la recherche d'une solution durable à la crise libyenne. La Conférence **SOULIGNE EN OUTRE L'IMPORTANCE** de renouveler et de renforcer la coopération entre l'Union africaine, les pays voisins et les Nations unies dans le règlement de la crise libyenne, en vue de parvenir à un large consensus sur les objectifs à réaliser et les initiatives à entreprendre. La Conférence **DEMANDE** à la Commission de relancer les efforts du Groupe de contact sur la Libye, en coopération étroite avec les Nations unies, afin de conjuguer les efforts de la communauté internationale sur la question et en appui aux efforts du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye et du Haut Représentant de l'UA sur la Libye. La Conférence



**EXPRIME, UNE FOIS ENCORE**, son appréciation à S.E. M. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, aux membres du Comité, au Représentant de l'UA sur la Libye, S.E. M. Jakaya KIKWETE, ainsi qu'aux pays voisins pour leurs efforts visant à instaurer une paix durable en Libye ;

17. **EXPRIME SON SOUTIEN** à la relance du processus de négociation entre le Maroc et la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en vue de parvenir à une solution durable conforme à l'esprit et à la lettre des décisions de l'OUA/UA et des résolutions pertinentes des Nations unies. La Conférence **RÉITÈRE SON APPEL** aux deux États membres, d'engager, sans conditions préalables, des pourparlers directs et sérieux, facilités par l'UA et les Nations unies pour l'organisation d'un référendum libre et juste pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. L'UA étant prête à opérationnaliser, si et lorsque nécessaire, son Comité des chefs d'État et de gouvernement sur le Sahara occidental, la Conférence **APPELLE** les deux parties à coopérer pleinement avec le Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien Président Joaquim A. Chissano du Mozambique, et l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, M. Horst Köhler. La Conférence **DEMANDE** au Maroc, en tant qu'État membre, de permettre à la Mission d'observation de l'UA de retourner à Laayoune, au Sahara occidental, et de permettre également un suivi indépendant des droits de l'homme dans le territoire. La Conférence **RÉITÈRE** ses appels répétés, en particulier sa déclaration adoptée lors de sa 24<sup>e</sup> Session ordinaire tenue à Addis-Abeba, les 30 et 31 janvier 2015, sur le Forum de Cran Montana, une organisation siégeant en Suisse, à cesser d'organiser ses réunions à Dakhla, au Sahara occidental et **APPELLE** tous les États membres, les organisations de la société civile et autres acteurs concernés à boycotter la prochaine réunion prévue se tenir du 15 au 20 mars 2018;
18. **RÉITÈRE SON APPEL** aux États membres et aux CER/MR à accorder la priorité au soutien à et à la mise en œuvre des activités de reconstruction et développement post-conflit dans les zones sortant de conflit. La Conférence, tout en se félicitant de l'organisation par la Commission de la Conférence de N'Djamena sur la stabilisation du Bassin du Lac Tchad, **DEMANDE** au CPS de continuer de mobiliser le soutien, y compris des secteurs privés et des institutions financières internationales, en appui aux pays sortant de conflit en vue de prévenir la récurrence et faire avancer la régénération de la résilience, ainsi que le renforcement du développement;
19. **RAPPELLE** ses décisions antérieures soulignant la nécessité d'accorder la priorité à la diplomatie préventive et à la médiation dans le traitement des situations de crise et de conflit et **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** de renforcer les capacités et les outils de prévention de l'UA, dans le contexte de l'objectif de

<sup>3</sup> Réserve émise par le Royaume du Maroc

« Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». À cet égard, la Conférence **DEMANDE** au CPS, en étroite collaboration avec la Commission et le Groupe des Sages, et en prenant note du programme annuel du Groupe, d'explorer, dans le contexte du Protocole relatif à la création du CPS et de tous les autres instruments pertinents de l'UA, des voies et des moyens novateurs permettant de renforcer les approches préventives dans les efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité;

20. **RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT** à une plus grande participation et responsabilité des femmes dans les efforts de paix en Afrique. À cet égard, la Conférence **PREND NOTE** des efforts déployés en vue de finaliser un Cadre continental de suivi des engagements pris et des efforts de mise en œuvre par les États membres en matière de femmes, de la paix et de la sécurité. La Conférence **SE FÉLICITE** des mesures prises, afin d'opérationnaliser le « Réseau panafricain des Femmes médiatrices » (FemWise-Africa), comme un organe subsidiaire du Groupe des Sages, en particulier l'organisation de son Assemblée générale les 13 et 14 décembre 2017, à Constantine, en Algérie. La Conférence **RÉAFFIRME ÉGALEMENT SON ENGAGEMENT** à assurer la protection des enfants dans les situations de conflit en Afrique et **PREND NOTE** des activités entreprises à cet effet et **PRIE** le Président de la Commission d'accélérer le processus en vue de la nomination d'un Envoyé spécial pour la protection des enfants dans les situations de conflit;
21. **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** pour l'Afrique de poursuivre ses efforts en cours en vue de la revitalisation du Fonds de la Paix de l'UA, qui constitue un instrument stratégique dans le cadre de l'objectif du continent d'assurer la direction et le contrôle de son agenda paix et sécurité, à travers la mise à disposition d'un financement prévisible et durable. Dans ce contexte, la Conférence **ENCOURAGE** tous les États membres à poursuivre les efforts visant à revitaliser le Fonds de la Paix et **EXPRIME SON APPRÉCIATION** aux États membres qui ont déjà libéré leurs contributions au Fonds;
22. **FÉLICITE** les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) pour leurs efforts collectifs coordonnés dans la défense et la promotion des positions et des préoccupations africaines communes au Conseil de sécurité des Nations unies, y compris les communications régulières au CPS par le Coordinateur du Groupe A3. Dans ce contexte, la Conférence **SOULIGNE L'IMPORTANCE** pour les A3 de continuer de travailler comme un groupe cohérent et coordonné, parlant d'une seule voix, de renforcer davantage leurs consultations avec d'autres membres du CSNU et du Groupe Afrique à New York, et de continuer de tenir le CPS régulièrement informé des résultats de ces efforts. La Conférence **FÉLICITE** la République de Zambie pour la bonne organisation du 5e Séminaire de haut niveau, à Livingstone, les 4 et 5 décembre 2017 et **APPROUVE** les Conclusions dudit séminaire, telles qu'annexées au Rapport du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique.